



Politique de Recrutement Personnel Non Médical

I) Recrutements Traditionnels

Le personnel non médical de l'établissement est intégré dans la Fonction Publique dans le cadre des procédures prévues par la réglementation (concours sur épreuves ou sur titres, examen professionnel, etc...).

Le CHIC Castres - Mazamet procède également à des recrutements d'agents en qualité de contractuels, soit directement après un examen du dossier et un entretien avec un responsable institutionnel désigné à cet effet, soit à la suite de Commissions de sélection.

Dans ce cadre, tout candidat est invité à adresser au Directeur de l'Etablissement (6, Avenue de la Montagne Noire - BP 30417 - 81108 CASTRES cedex) un dossier composé des pièces suivantes :

- ✓ Lettre de motivation datée et signée.
- ✓ La copie des diplômes professionnels s'il y a lieu.
- ✓ Un curriculum vitae détaillé.

Ce CV devra faire état de l'expérience professionnelle acquise en général et dans le secteur sanitaire et social en particulier, du type de fonction et d'affectation souhaités et des éventuelles dates de disponibilité si elles sont connues.

II) Recrutements Saisonniers

A l'occasion de chaque période estivale, le CHIC Castres - Mazamet procède à quelques recrutements permettant à de jeunes adultes de réaliser ponctuellement des contrats à durée déterminée.

Dans la mesure où le nombre de candidatures reçues est très largement supérieur aux possibilités de recrutement, une sélection est opérée.

Dans ce cadre et dans le respect de la circulaire ministérielle du 15 décembre 2006, le CHIC Castres – Mazamet engagera une politique de recrutement pour l'été 2019 fondée sur les éléments suivants :

- ✓ Détermination de la liste des personnels retenus pour assurer des remplacements pendant la période estivale **à partir du 2 janvier 2019** par ordre chronologique d'arrivée des demandes d'emploi.
- ✓ Seront prises en compte prioritairement les demandes exprimées par **les personnes majeures n'ayant jamais travaillé dans l'établissement.**



- ✓ Afin de répondre aux diverses exigences de fonctionnement de l'institution, la prise en compte chronologique des demandes intègrera également les besoins spécifiques des services, qu'il s'agisse de diplômes nécessaires pour assumer telle ou telle fonction (par exemple BEP sanitaire et social ou assimilé, permis de conduire etc...) ou qu'il s'agisse d'une expérience spécifique.

A compter du 02 janvier 2019, tous les candidats devront en même temps que leur lettre de candidature communiquer un curriculum vitae détaillant leurs éléments d'état civil indispensables, **sans pour autant faire figurer une quelconque référence à un lien de parenté avec un agent de l'établissement.**

Ce curriculum vitae fera part des diplômes détenus, de l'expérience professionnelle acquise en général et dans le secteur sanitaire et social en particulier, du type de fonction souhaitée, enfin, des dates de disponibilité.

Toute demande incomplète ne sera pas instruite.

Il convient de noter que les besoins de remplacement, pour la période estivale ne pourront pas être précisément établis avant la fin du premier quadrimestre de l'année 2019. En conséquence, les réponses aux demandes formulées ne pourront pas être adressées avant, au mieux, le lundi 06 mai 2019.

III) Demandes de Stages

Une procédure identique est en place pour les demandes de stages qui doivent toutes être adressées à **M. le Directeur du CHIC CASTRES-MAZAMET** par la voie postale.